

bas des pages, il a réussi à s'écarter du manuscrit, qu'il prétend avoir copié fidèlement, plus de soixante fois (sur 944 vers). Nous croyons pourtant qu'il aurait été plus pédagogique de présenter toutes ces leçons d'une manière plus synthétique de façon que les endroits vraiment intéressants ne soient pas noyés dans la foule des variantes banales. En tout cas il aurait été utile de marquer, par un astérisque ou par un autre signe, les émendations voulues afin de les distinguer des simples inadvertances qui montrent seulement que les éditeurs ont travaillé trop vite sans se donner la peine de contrôler leur copie ou bien qu'ils n'ont jamais vu le manuscrit.

La transcription, très soignée, du texte est surtout destinée à faciliter la lecture des fac-similés, mais puisque M. Sletsjõe s'est donné tant de mal et qu'il a déchiffré le manuscrit avec une si grande compétence, il aurait pu aussi bien donner une vraie édition diplomatique, une «édition définitive», en s'inspirant par exemple des méthodes et des travaux remarquables du groupe du *Scriptorium*<sup>2</sup>. Dans sa forme actuelle l'édition est loin d'avoir épuisé tous les détails intéressants que cache le manuscrit de Tours: la question des encres n'est traitée qu'incidemment dans une note à la fin du volume; pour les corrections, les ratures, etc. le lecteur est renvoyé simplement à la reproduction photographique; l'éditeur fait allusion à la possibilité d'une deuxième main, responsable de certaines corrections, sans préciser pour autant les critères sur lesquels il se fonde ou les endroits qui sont en cause; mais ce sont là justement des faits «archéologiques» qui ne s'observent pas sur une photocopie, comme le reconnaît d'ailleurs M. Sletsjõe (p. vii, n. 1), et que seul l'œil exercé du philologue peut déceler quand il a pratiqué pendant longtemps le manuscrit.

On est étonné également qu'une «édition diplomatique», même si elle renvoie aux introductions des éditions antérieures, ne précise pas que les reproductions photographiques sont en grandeur naturelle et que le manuscrit est sur papier bien qu'il puisse être daté probablement du deuxième quart du XIII<sup>e</sup> siècle.

B. Munk Olsen  
PARIS

### Langue française

ALBERT HENRY: *C'était il y a des lunes. Étude de syntaxe française.*

Bibliothèque française et romane, Strasbourg. Paris, Klincksieck, 1968. 133 p.

L'amusant titre de cette étude est une citation empruntée à un poème de Saint-John Perse: Histoire du Régent. Albert Henry y donne, ce qui n'avait jamais été fait avant lui, une description détaillée de l'emploi de *il y a* «préposition temporelle» indiquant la remontée dans le temps. A. H., après avoir rendu compte de l'usage de *il y a* en français moderne, remonte lui-même dans le temps pour chercher l'origine de la locution.

Il n'y a pas si longtemps qu'elle a été créée. Chose curieuse, et c'est là un des principaux résultats de l'étude d'A. H., la syntaxe actuelle du *il y a* «préposition

2: Cf., par exemple, François Masai, *Principes et conventions de l'édition diplomatique*: *Scriptorium*, t. IV (1950), p. 177-193.

temporelle» ne daterait que du XIX<sup>e</sup> siècle! Chemin faisant, A. H. attire l'attention sur toute une série de phénomènes passés inaperçus jusqu'ici. Je ne ferai guère que le résumer, mais pour varier un peu, je procéderai dans l'ordre inverse en descendant le temps au lieu de le remonter.

La construction d'un *habere* impersonnel avec un objet temporel est une création tardive du latin vulgaire: *Quia iam multum tempus haberet* (Vulgate, Jean 5,6), puisqu'elle n'apparaît pas en roumain. Le français est la seule langue à l'exploiter pleinement. En espagnol *ha* a été remplacé par *hace*, en portugais *há* et *faz* coexistent, et en italien il ne reste plus que *fa*. Comment expliquer cette évolution divergente? On comprend qu'A. H. se soit étonné de la thèse de Louis Hjelmslev selon laquelle une transformation structurelle serait due à des dispositions du système en transformation. Si l'on peut expliquer à la rigueur le développement en espagnol et en portugais, où *tener* a pris dans une large mesure la place de *haber*, la situation de l'italien n'est guère compréhensible.

Dans l'ancienne langue et jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, *il y a* locution prépositionnelle s'employait avec les deux valeurs de «il y a» ponctuel: *il est venu il y a longtemps*, et de «depuis» duratif: *vous savez il y a longtemps quels sont les devoirs d'un honnête homme* (p. 77, lettre de Béranger). La nuance dépend du verbe principal et de sa forme temporelle. Dans la langue moderne, on ne rencontre plus que la première valeur, en combinaison avec les temps passés et les temps composés. Dans l'autre sens, *depuis* a supplanté *il y a* au cours d'une longue évolution qu'A. H. n'a pas étudiée, ce qui est d'autant plus regrettable que le peu qu'il nous apprend à ce propos est fort intéressant.

*Depuis* est assez peu vivant en ancien français. Au XVII<sup>e</sup> siècle, *depuis* peut avoir la valeur de *il y a*: *Il a eu des enfants depuis deux ans* (p. 77, Madame de Sévigné). Ce qui s'est passé historiquement, c'est donc qu'après une période de confusion, une répartition stricte s'est opérée entre le ponctuel *il y a* et le duratif *depuis*. A. H. n'aime pas qu'on appelle *depuis* duratif (durantiel), mais je ne vois guère pourquoi. Il préfère dire que «*depuis* fixe l'attention sur le point initial d'une période fermée» (p. 104). Mais puisqu'il y a période, il y a durée, et qui n'est d'ailleurs pas fermée. C'est le temps composé qui ferme la durée: *il a dormi depuis une heure*, tandis que le présent la laisse ouverte: *il dort depuis une heure*.

*Il y a* a conservé ses deux valeurs originelles dans la construction avec une proposition introduite par *que*, sens ponctuel avec un temps composé: *Il y a quinze jours qu'il a travaillé dans cette maison* «il a travaillé il y a quinze jours», sens duratif avec le présent ou l'imparfait: *Il y a quinze jours qu'il travaille dans cette maison* «il travaille depuis quinze jours». Une négation complique les choses et donne le sens duratif de *depuis*: *Il y a quinze jours qu'il n'est pas allé à l'école*.

Pour A. H., le simple *ne* est synonyme de *ne ... pas ...*: *Il y a dix ans que je n'ai vu le soleil* «je n'ai plus vu le soleil depuis dix ans» (p. 78). Il s'agit peut-être plutôt d'un *ne* explétif, puisque après *depuis que* on peut avoir *ne*, mais non *ne ... pas ...*: *depuis que je ne vous ai vu il s'est passé des événements qui vous regardent* (Aicard, cité par Holger Sten: *Nægtelserne i fransk*, 1938, p. 77, qui y voit une négation, comme A. H.). A. H. ne s'attarde pas sur cet intéressant problème: «l'étude de la proposition négative après *il y a ... que ...* sort de mon sujet» (p. 104). Dommage.

A. H. ne discute pas pourquoi *il y a* a été conservé avec les deux valeurs devant une proposition introduite par *qui*. Mais la raison en doit être que *depuis* a pu

remplacer *il y a* au sens duratif dans son emploi prépositionnel, mais non dans son emploi comme phrase entière.

Qu'A. H. ne se soit pas intéressé à ce problème est d'autant plus curieux qu'il ne cesse de s'élever contre la confusion entre ces deux constructions, et reproche avant tout à ses devanciers de l'avoir commise. Je reconnais évidemment qu'il faut soigneusement distinguer l'emploi prépositionnel de *il y a* de son emploi comme phrase, mais je ne vois pas la nécessité de faire de *il y a* une préposition tout court. C'est le même *il y a* que nous avons dans les deux cas, construction verbale, employée régulièrement comme phrase, et exceptionnellement en fonction prépositionnelle. Mais cette fonction n'est pas assumée exclusivement par des prépositions. Elle l'est aussi par des adjectifs: *sauf, plein*, des participes présents: *durant, pendant*, des propositions à conjonction: *si ce n'est*.

Dans sa fonction originelle, *il y a* est une phrase juxtaposée, ajoutée après une pause marquée par une virgule, et contenant le repère de *cela*: *Ils étaient à Lyon, il y a deux jours de cela* (p. 28, Aragon). En supprimant *de cela* et par là même la pause et la virgule, on a fait de *il y a* une locution prépositionnelle: *Ils étaient à Lyon il y a deux jours*.

Knud Togeby  
COPENHAGUE

SANFORD A. SCHANE: *French Phonology and Morphology*.  
Cambridge Massachusetts, The M.I.T. Press, 1968, 161 p.

Sanford A. Schane est le premier à appliquer la grammaire générative transformationnelle – telle que l'entendent Chomsky et Halle – à la phonologie et à la morphologie du français. *French Phonology and Morphology* comprend trois parties: 1. Élision et liaison, 2. Le système vocalique, 3. Le système verbal. Une savante progression pédagogique caractérise cette disposition tripartite. Le premier chapitre, plus facilement que les deux suivants, convaincra nombre de lecteurs de la justesse d'une importante hypothèse transformationnaliste: l'information morphologique et syntaxique est nécessaire pour la description des processus phonologiques. Car tout comme l'accentuation en anglais, le *stod* en danois et l'harmonie vocalique en turc, le jeu complexe de la liaison et de l'élision ne peut guère être décrit que si l'on recourt à la syntaxe et à la morphologie. Si l'on accepte le premier chapitre, on est presque forcé d'accepter l'essentiel des chapitres 2 et 3.

De deux choses l'une: ou bien on peut se contenter d'énumérer des allomorphes (par exemple, «l'article défini pluriel se prononce /lez/ devant voyelle, /le/ ailleurs», et «l'article défini masculin singulier se prononce /l/ devant voyelle, /l(ə)/ ailleurs»); ou bien il faut avec Schane représenter, les formes supplétives mises à part, chaque morphème – ou faisceau de traits morpho-syntaxiques – par une seule représentation phonologique et faire dériver les variantes de morphème par une série de règles. Cette dernière solution entraîne la notation des consonnes de liaison et de l'*e* caduc le plus souvent non réalisés. Ce procédé rappelle évidemment le recours aux phonèmes latents pratiqué par Hjelmslev et Togeby<sup>1</sup>. A la différence de Hjelms-

1: Cf. *Structure immanente de la langue française*, 2<sup>e</sup> éd., Paris 1965, pp. 31–60.